



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Bruxelles, le 14 mars 2012 -

C'est officiel : les pensions des enrôlés de force de la Seconde Guerre mondiale ne seront plus taxées par l'Allemagne.

Katrin Jadin avait reçu la bonne nouvelle en novembre dernier : ses nombreuses interventions auprès des Ministres concernés avaient porté leurs fruits. Le gouvernement s'était engagé à négocier cette mesure début de l'année avec Berlin. C'est chose faite, et ils ont obtenus un accord !

Petit rappel de l'historique du dossier. En 2011, le Parlement allemand envisageait de supprimer l'exemption d'impôts dont bénéficiaient les travailleurs forcés de la Seconde Guerre mondiale sur leur petite pension de guerre. Après une intervention de notre Ministre des Affaires Etrangères, la mesure était retirée.

Mais à cette occasion, Katrin Jadin mettait le doigt sur une incohérence : les enrôlés de force, contrairement aux autres catégories de travailleurs forcés, n'avaient jamais bénéficié de cette exemption. Pourquoi ? Parce qu'au moment de leur enrôlement, ils étaient allemands, conséquence de l'annexion par la force d'une partie de l'Est de la Belgique par l'Allemagne nazie.

En novembre 2012, le gouvernement belge, sensibilisé au sujet par la Députée eupenoise, trouvait un accord avec l'Allemagne pour une exemption fiscale des Belges déportés pendant la guerre et le service des Pensions établissait une liste des Belges enrôlés de force dans la Wehrmacht de manière à demander à nos voisins le même régime pour eux que pour les personnes déportées.

Katrin Jadin vient d'apprendre que ces négociations ont été couronnées de succès, comme peut en témoigner le site Internet du SPF Finances, immédiatement actualisé. (<http://www.minfin.fgov.be/portail2/fr/themes/avantages/unfree-labour.htm>).

Soulagée de voir cette injustice historique enfin rétablie, et heureuse de voir son travail aboutir à une solution, Katrin Jadin se réjouit de la parfaite collaboration qu'elle a pu entretenir avec le gouvernement dans ce dossier, particulièrement avec le Ministre des Finances Steven Vanackere et le Ministre des Affaires Etrangères Didier Reynders.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATTRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02